

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Romainville, le 10 juillet 2017

3e édition de TEMPO'd'Est Ensemble Grand Paris - Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'occupations temporaires sur le territoire d'Est Ensemble Grand Paris.



Est Ensemble est actuellement en pleine transformation : de nombreux projets d'aménagement y sont programmés, participant au dynamisme du territoire. Cependant, le temps entre la vente et/ou l'acquisition de terrains et le début des travaux créent parfois sur le territoire des friches temporairement inoccupées.

Pour la 3e année consécutive, Est Ensemble propose de confier à des associations, structures de l'économie sociale et solidaire ou SIAE, l'animation de cinq friches à Bobigny, Montreuil et Noisy-le-Sec à partir de début 2018 dans le cadre de l'opération TEMPO'.

Sur les thèmes de l'économie circulaire, agriculture urbaine, bien être, culture ou sport, il s'agit de permettre aux associations d'animer les terrains en line avec les habitants du territoire.

Liste des terrains pressentis :

- Terrain n° 1 : Parcelle située au 236 rue de Paris au sein du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés de Montreuil - Bagnolet et de la ZAC Fraternité à Montreuil (propriété SOREQA) – 650 m² ;
- Terrain n°2 : Parcelle située à Montreuil, place Berthie Albrecht, à proximité immédiate de la rue intercommunale Jean Lolive, qui sépare Montreuil et Bagnolet, en plein coeur du périmètre du nouveau projet de renouvellement urbain (NPNRU) la Noue-Malassis. (Propriété ville de Montreuil) – 5 200 m² ;
- Terrain n° 3 : Parcelle située au coeur du PRU de l'Abreuvoir à Bobigny, au sein du parc (propriété Seine-Saint-Denis habitat) - (zone et surface selon le choix du candidat) ;
- Terrain n°4 : Parcelle située dans le quartier Centre-ville Béthisy, au 1-3-5 rue Bouquet à Noisy-le-Sec, à la frange du quartier prioritaire d'intérêt territorial, à proximité immédiate du nouveau Conservatoire. (Propriété Vilogia) - 300 m² ;
- Terrain n°5 : Parcelle située dans le quartier du Londeau sur le territoire communal de Rosny-sous-Bois, à la frange du quartier prioritaire NPNRU et fréquenté par les habitants du quartier du Londeau. (Propriété multiple Ville de Noisy-le-Sec, SAEM Noisy-le-Sec Habitat, propriétaires privés) – (surface de 8 à 10 000 m² selon le choix du candidat).

Thématiques prioritaires :

Les projets présentés ayant vocation à être installés sur l'un des sites devront répondre à l'une des thématiques prioritaires suivantes :

- Economie circulaire : réemploi, recyclage, éco-conception, éco-construction, économie de fonctionnalité...
- Agriculture urbaine, circuit court
- Bien être : nature en ville, biodiversité, dépollution...
- Culture
- Sport

L'enveloppe financière globale de l'AMI s'élève à 100 000 € et sera répartie entre les différents porteurs de projet sous la forme d'une subvention en investissement, variable en fonction des projets présentés et de l'état de viabilisation du site. Le montant maximum de la subvention ne pouvant dépasser 50% du total du budget global (investissement et fonctionnement) estimé pour la mise en oeuvre du projet.

A l'issue de la procédure de candidature fixée au 22 septembre prochain, un jury, présidé par Mireille Alphonse, Vice-présidente en charge de la protection et la mise en valeur de l'environnement , et composé des différents partenaires (directions d'Est Ensemble et des Villes du territoire, SOREQA, Seine-Saint-Denis Habitat, Noisy-le-Sec, Montreuil, Vilogia, SAEM Noisy-le-Sec Habitat, propriétés privés), se réunira afin de sélectionner les structures lauréates - *courant octobre* - .

En savoir plus sur les précédentes friches animées dans le cadre de l'opération TEMPO sur Est Ensemble :

<https://www.est-ensemble.fr/operations-damenagement>

CONTACT / INFORMATIONS
Yasmina Merzi Yasmina.merzi@est-ensemble.fr / 01 79 64 53 00